

WÉPION LA VICTIME AVAIT 13 ANS

### **Un ado tué par un chauffard**

Samedi soir à Wépion (Namur), peu avant 22 heures, un chauffard sous influence de l'alcool a tué un jeune garçon de 13 ans. Selon la police de Namur, l'automobiliste circulait sur la chaussée de Dinant en direction de Namur. L'adolescent a été fauché alors qu'il se trouvait, avec trois autres enfants du home "**Les sentiers de la Colline**" **de Rixensart**, à un arrêt de bus, dessiné mais pas surélevé, de la chaussée de Dinant. Le groupe était allé au théâtre à Namur et l'éducatrice qui accompagnait les jeunes était revenue avec eux, en voiture, jusqu'à Wépion où était garé le bus avec lequel ils devaient ensuite regagner l'institution. Il semble que la victime jouait avec une console PlayStation quand une voiture est arrivée. Son conducteur, un Namurois de 31 ans a fauché l'enfant. La jeune victime a été traînée par l'auto sur une distance d'environ 80 mètres.

Le conducteur reconnaît qu'il roulait entre 80 et 100 km/h, en agglomération.

Un moment distrait, il aurait fait un écart et aurait entendu un bruit énorme. Il a néanmoins poursuivi sa route... Lorsque les services de secours sont arrivés sur place, il n'y avait plus rien à faire pour le jeune adolescent. Après avoir stationné sa voiture

Audi environ un kilomètre plus loin, sur le parking d'un supermarché

Aldi, il est revenu à pied sur le lieu de l'accident. L'automobiliste a été interpellé par les policiers chargés de l'enquête et a été privé de sa liberté sur décision du Parquet.

Dimanche, il a été placé sous mandat d'arrêt. Le Premier substitut Delforge du Parquet de Namur a délégué sur place l'expert judiciaire, M. Sace.

L'auteur de cet accident suivi de délit de fuite était aussi en état d'imprégnation alcoolique avec un taux de 1,14 gr. L'adolescent était hébergé dans ce home par

décision de justice: **sa mère est décédée et son père est emprisonné.**

Ses compagnons ont été très traumatisés.]

S.D. et J.C.

Capot défoncé, pare-brise fissuré, le choc a été très violent.



LA MEUSE HUY WAREMME DU 03 OCTOBRE 05

## **Un jeune garçon fauché par une voiture à Wépion**

**2-10-2005 12:39**

**Un accident mortel impliquant un jeune garçon âgé d'une dizaine d'années, s'est produit hier soir à Wépion. D'origine bruxelloise et provenant d'un foyer de Rixensart, la jeune victime marchait le long de la chaussée, en compagnie d'éducateurs et d'autres jeunes dudit foyer lorsqu'une voiture est venue le faucher.**

**A ce moment précis, il se trouvait sur un emplacement réservé aux bus, sur la route, et jouait au Game Boy.**

**Après l'impact qui a tué la victime sur le coup, l'automobiliste, âgé de 31 ans, a poursuivi sa route sur un kilomètre avant de s'arrêter et de revenir à pied sur les lieux du drame.**

**Emmené au poste de police, il a été déféré ce matin devant le juge d'instruction. Selon les premières constatations du Parquet de Namur, l'automobiliste avait bu et il roulait à vive allure.**

**Il aurait dévié de sa trajectoire en voulant prendre un briquet.**

**Source : RTL**

## **Kevin, 13 ans, fauché sur le bord de la route (03/10/2005)**

**Le conducteur avait bu et roulait beaucoup trop vite. L'enfant a été traîné sur 80 mètres**

**WÉPION** Kevin avait 13 ans. Il était la joie de vivre, *«tellement doux et gentil avec ses trois frères et soeur. Un vrai boute-en-train»*, le décrivent ses proches, effondrés.

Samedi soir, un chauffard lui a ôté la vie. Il était 21 h 50 sur la nationale 92 qui relie Namur à Dinant. Kevin faisait partie d'un groupe d'adolescents provenant d'un foyer de Rixensart. Encadré par deux éducatrices, il revenait avec d'autres jeunes d'une soirée au théâtre. Il se trouvait le long de la chaussée, quand une voiture - une Audi de couleur grise - l'a fauché. Le jeune garçon a été traîné sur 80 mètres et a abouti près d'une petite baraque en bois destinée à la vente des fraises de Wépion. Le choc a été d'une violence extrême. Kevin est mort sur le coup.

L'automobiliste, âgé de 31 ans, a poursuivi sa route sur un kilomètre. Il s'est finalement arrêté et, selon le parquet, serait revenu à pied sur les lieux du drame.

Hier, les voisins du lieu de l'accident étaient sous le choc: *«On a entendu un bruit énorme, on est sorti de la maison. Le conducteur ne s'est même pas arrêté pour éviter l'enfant.»* Selon les premières constatations, l'homme avait consommé de l'alcool (1,14 g/l) et roulait à très vive allure sur cette chaussée limitée pourtant, à cet endroit, à 50 km/h. Selon le parquet de Namur, le responsable était lucide. C'est par distraction - en voulant chercher un briquet - qu'il aurait été dévié de sa trajectoire. Emmené au poste de police, il a été déféré hier matin devant le juge d'instruction qui l'a placé sous mandat d'arrêt pour homicide involontaire, excès de vitesse, imprégnation alcoolique et délit de fuite.

D'autres voisins, le visage blême, évoquent cette nationale de triste mémoire: *«Quand nos dirigeants vont-ils faire quelque chose pour empêcher la vitesse sur cette route? En dix ans, plusieurs personnes se sont fait écraser, ici. Alors qu'en agglomération on ne peut rouler qu'à du 50, les conducteurs n'hésitent pas à pousser jusqu'à du 130 voire 150 km/h. Des feux permettraient de comprimer un peu la vitesse!»*

Pendant ce temps, à Bruxelles, commençait pour une famille le dur travail du deuil. Les parents de Kevin ont d'ores et déjà décidé de se constituer partie civile: *«On m'a tué mon bébé. C'est scandaleux, monstrueux, confie Marianne. Combien d'enfants devront encore décéder avant qu'on intervienne? C'est une horreur. Je me battrais jusqu'au bout. Qu'on retire le permis de conduire à ces gens sous l'emprise de l'alcool.»*

**Anne-France Somers**

© La Dernière Heure 2005